

**ECHIQUIER HIGH YIELD SRI EUROPE**  
FR0013193679 - FR0013193745 - FR0013193760  
FR0013193752 - FR0014003CI7

Paris, le 24 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du fonds Echiquier High Yield SRI Europe et nous vous remercions de votre confiance.

Nous tenons par la présente à vous informer de la mise à jour de la documentation réglementaire du fonds Echiquier High Yield SRI Europe, qui sera applicable à compter du 26 septembre 2025.

L'allocation entre les notations des différents émetteurs a été modifiée pour élargir le spectre d'investissement aux obligations avec une notation inférieure à « B- » , avec un poids maximal de 10%.

Auparavant, cette tranche de rating était interdite au fonds à l'investissement, mais il était possible de maintenir la position si une valeur en portefeuille voyait sa note se dégrader.

Cette modification vise à permettre au fonds de sélectionner des obligations notées « CCC » qui offrent un rendement substantiel et dont nous apprécions le potentiel de redressement. Cette sélection pourra s'effectuer sur des émetteurs CCC non-détenus, toujours dans le respect d'un poids cumulé d'au plus 10%.

Cette modification n'entraîne pas de modification significative du profil rendement / risque du portefeuille.

Pour plus d'informations sur cette évolution, nous vous invitons à lire le prospectus du fonds.

Nos équipes commerciales restent à votre disposition pour répondre à toute question complémentaire sur ces évolutions.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**La Financière de l'Échiquier**